

RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Commune de Châteauneuf-la-forêt

PHASE 1
DIAGNOSTIC et ENJEUX

PHASE 2
SCÉNARIO

PHASE 3
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

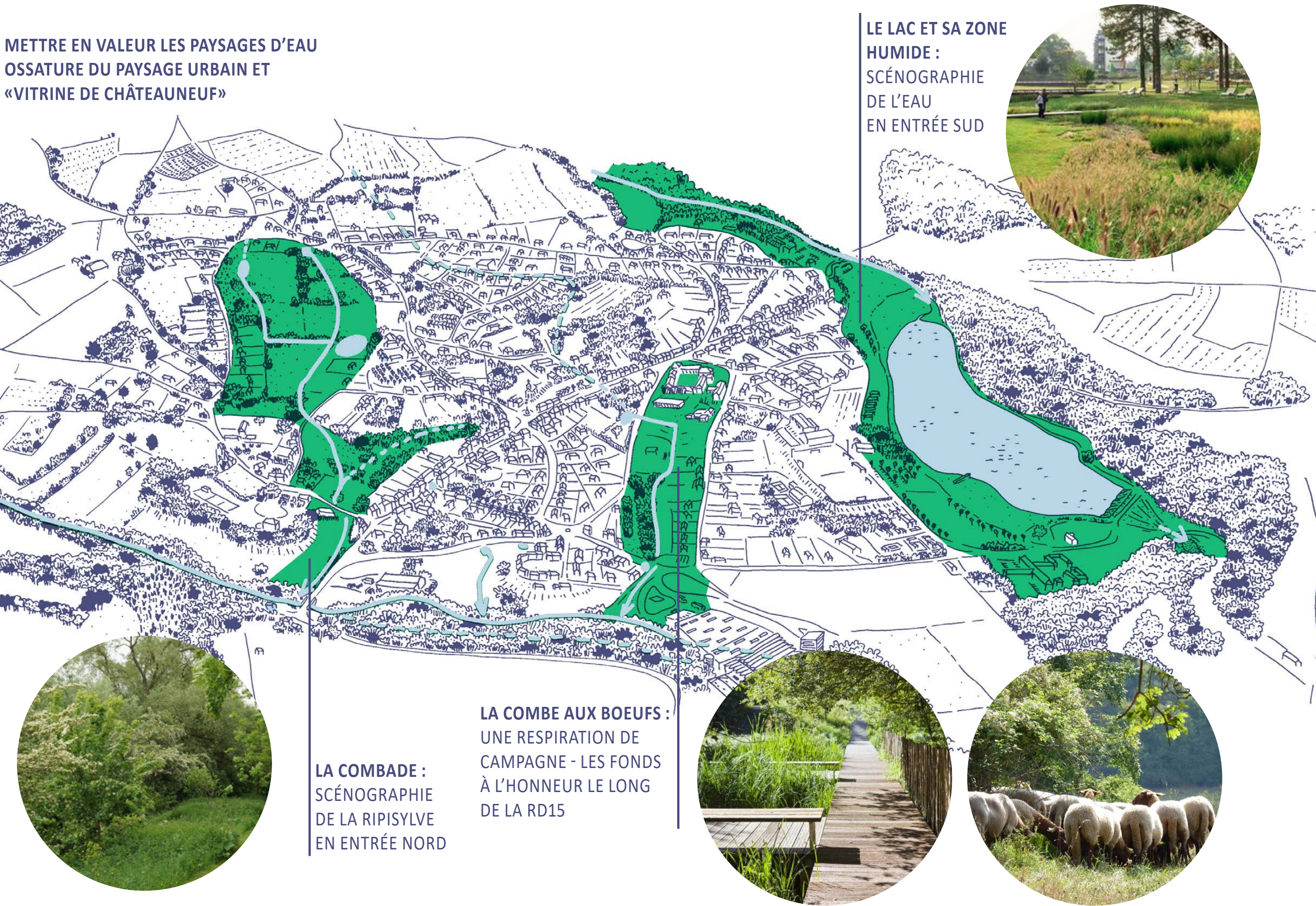
PHASE 4
RAPPORT FINAL

PAYSAGE ET PATRIMOINE

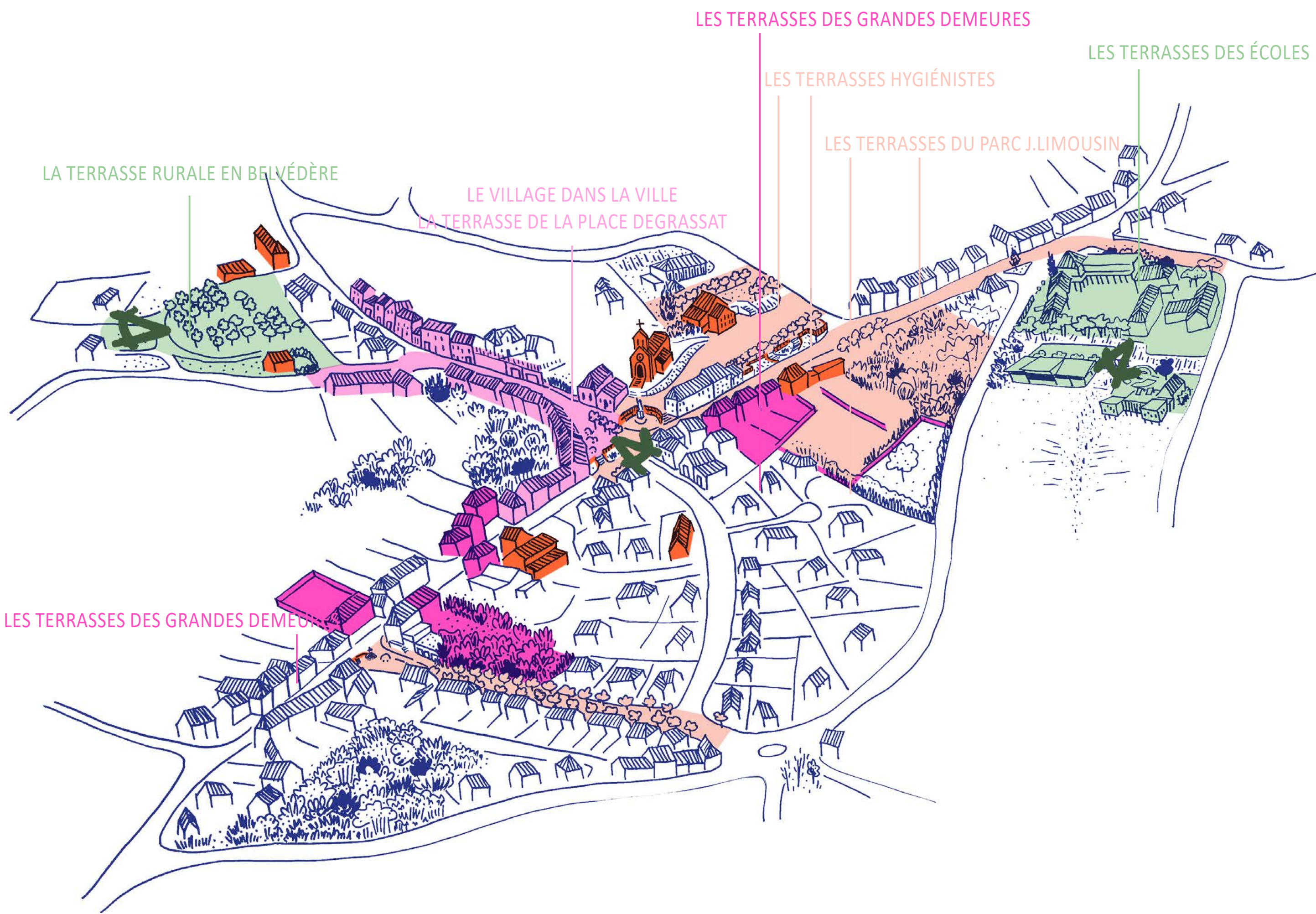
METTRE EN LUMIÈRE LES PAYSAGES D'EAU ET DE TERRASSES - PATRIMOINE PAYSAGER

- PRÉSERVER, RESTAURER ET RÉVÉLER LES PAYSAGES D'EAU AU SEIN DE LA TRAME URBAINE (VALLON, LAC, RIVIÈRE, ÉTANG, ZONE HUMIDE, RIPISYLVE,...)
- VALORISER LE JARDIN HISTORIQUE JANE LIMOUSIN ET SES ARBRES REMARQUABLES, LE PATRIMOINE HYGIÉNISTE, LE PATRIMOINE RURAL, LE PATRIMOINE INDUSTRIEL (TERRASSES RURALES ET HYGIÉNISTES, ÉDIFICES REMARQUABLES, PETIT PATRIMOINE LIÉ À L'EAU,...) ET LES CIRCUITS DE DÉCOUVERTES.
- VALORISER AUX ENTRÉES DE VILLE LES SÉQUENCES NATURE DES BORDS DE COMBADE ET DES ABORDS DU LAC.

METTRE EN VALEUR LES PAYSAGES D'EAU
OSSATURE DU PAYSAGE URBAIN ET
«VITRINE DE CHÂTEAUNEUF»



LES TERRASSES ÉTAGÉES AU SEIN DU CENTRE-BOURG : la terrasse haute et son jardin régulier (actuelle caserne), la grande terrasse ornée de son église et le jardin régulier en terrasses de la propriété J.Limousin.



ESPACE PUBLIC ET VIE LOCALE

RETROUVER DES ESPACES À VIVRE POUR UNE ATTRACTIVITÉ DU CŒUR DE BOURG

- RENDRE LE DOMAINE PUBLIC « À VIVRE » CONVIVIAL ET ACCUEILLANT, ET RECONNECTER LA TRAME DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG POUR OFFRIR DES ESPACES DE DÉAMBULATION, DE REPOS ET DE JEUX ET FAVORISER LES RENCONTRES SOCIALES.
- REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS POUR CONFORTER ET METTRE EN VALEUR LES BÂTIMENTS PUBLICS, SERVICES ET COMMERCE ET OFFRIR DES ESPACES APPROPRIÉS POUR LE QUOTIDIEN ET LES ÉVÉNEMENTIELS (TERRASSE, MARCHÉ,...).
- AFFIRMER LE CENTRE BOURG PAR L'AMÉNAGEMENT DE RUE ET DE PLACE EN « ZONE DE RENCONTRE » POUR PERMETTRE DES USAGES PARTAGÉS ET UNE MISE EN VALEUR DE L'ESPACE URBAIN HISTORIQUE.
- RENATURER LES ESPACES PUBLICS POUR UN BOURG VIVABLE ET PERMÉABLE OFFRANT DES ILOTS DE FRAICHEUR. DÉPLOYER L'ARBRE SYMBOLE DE LA FORÊT ET VALORISER LES SOURCES ET RESSOURCES DE CHÂTEAUNEUF DANS LES AMÉNAGEMENTS (EAU, BOIS,...).

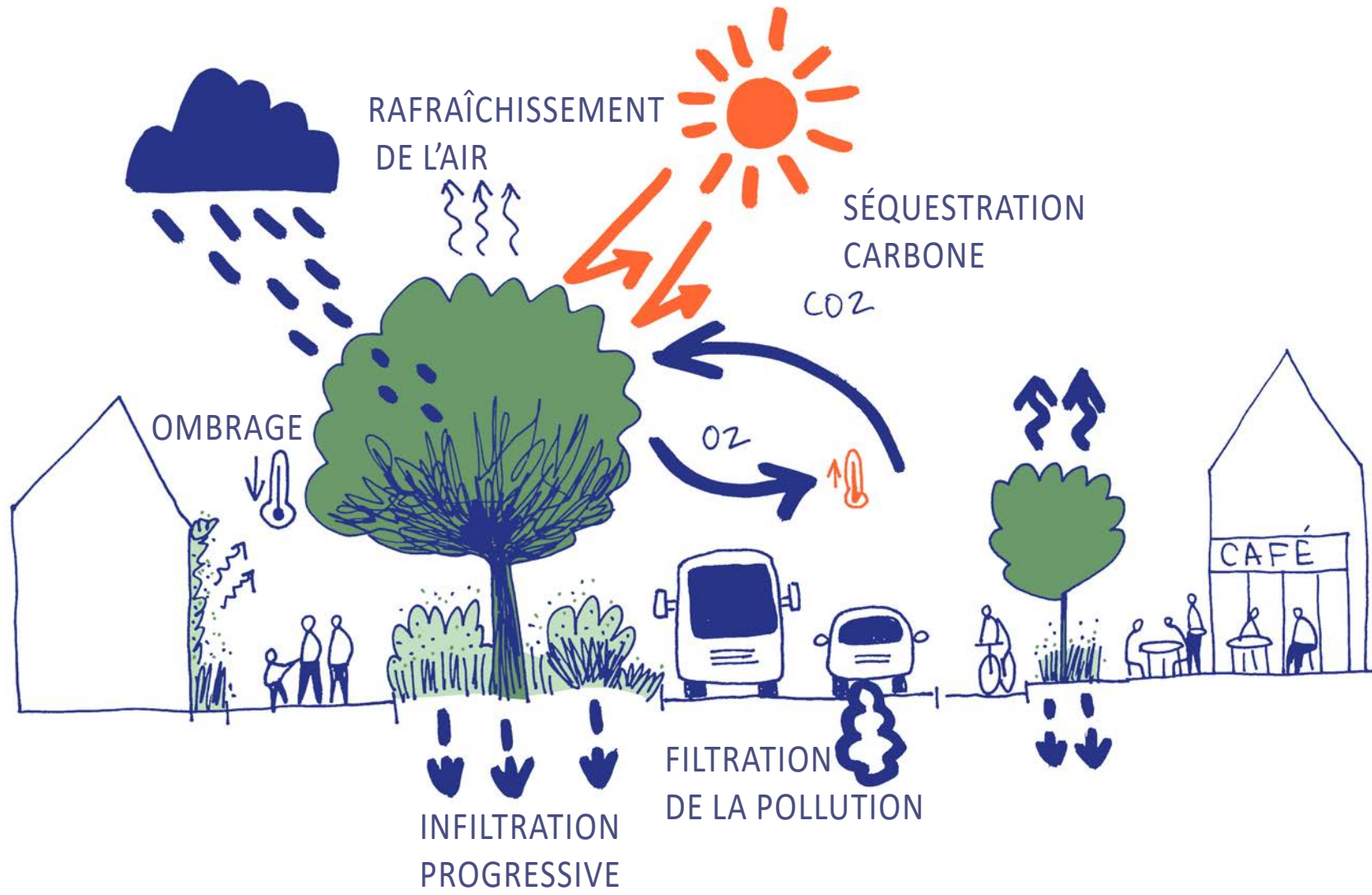


BOURG PERMÉABLE : AMÉNAGER AVEC L'EAU ET LE VÉGÉTAL

Réduction et dés-imperméabilisation des surfaces minérales.

Retour du végétal pour ses capacités épuratrice, climatizante et favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol.

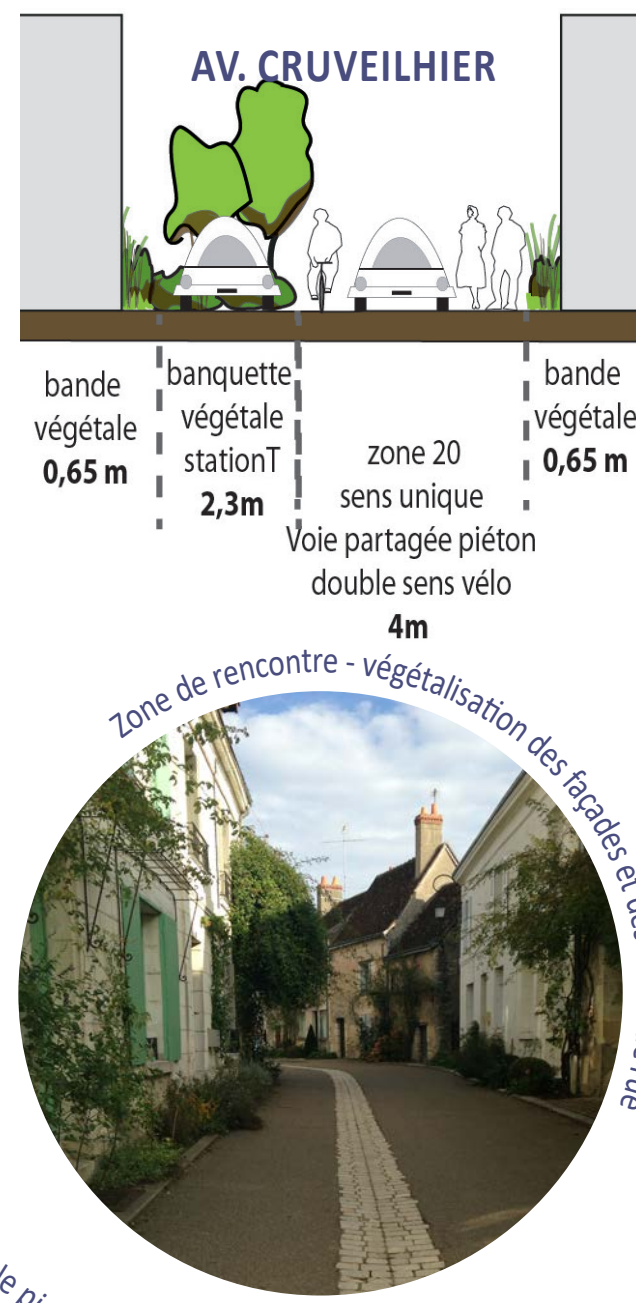
Retour de l'eau dans des dispositifs à ciel ouvert proche du cycle naturel pour une meilleure infiltration et ne pas saturer et surcharger les cours d'eau.



BOURG VIVABLE : LES ATOUTS DU VÉGÉTAL

En été grâce à son feuillage, l'arbre offre une atténuation de 85% de l'ensoleillement. Entre un sol au soleil et un sol à l'ombre d'un arbre, il y a 23 °C d'écart ; et 35 °C d'écart entre une carrosserie de voiture au soleil ou à l'ombre d'un arbre.

En plus de l'ombre, l'arbre refroidit l'atmosphère en évaporant de l'eau par son feuillage. Plus le sol est fourni en eau plus l'arbre a une capacité de climatisation importante.



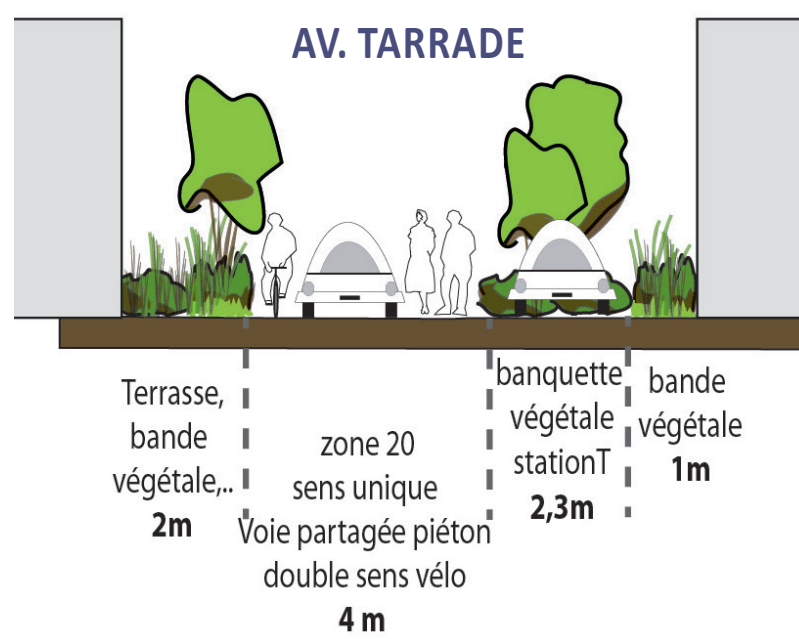
QU'EST-CE QU'UNE ZONE DE RENCONTRE ?

Une zone de rencontre permet d'améliorer la sécurité des piétons dans les rues et aux abords des établissements publics, établissements scolaires et espaces commerciaux.

3 PRINCIPES :

- la priorité est donnée aux piétons
- la vitesse de tous les véhicules est limitée à 20 km/h ;
- le cycliste peut circuler dans les 2 sens, y compris dans les rues à sens unique.

Dans une rue peu large où les trottoirs sont trop étroits voire inexistantes ou bien encombrés par les voitures, la mise en place d'une zone de rencontre permet de légitimer la priorité aux piétons et leur présence sur la chaussée en toute sécurité. Les stationnements sont obligatoirement formalisés et les bords de rues peuvent alors être laissés aux habitants pour créer des espaces de vie en façade (végétalisation, parc à vélo, banc, ...).



LES PAYSAGES SOURCES DE RESSOURCES : LE BOIS DANS TOUS SES ÉTATS DANS LES AMÉNAGEMENTS



RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Commune de Châteauneuf-la-forêt

PHASE 1
DIAGNOSTIC et ENJEUX

PHASE 2
SCÉNARIO

PHASE 3
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

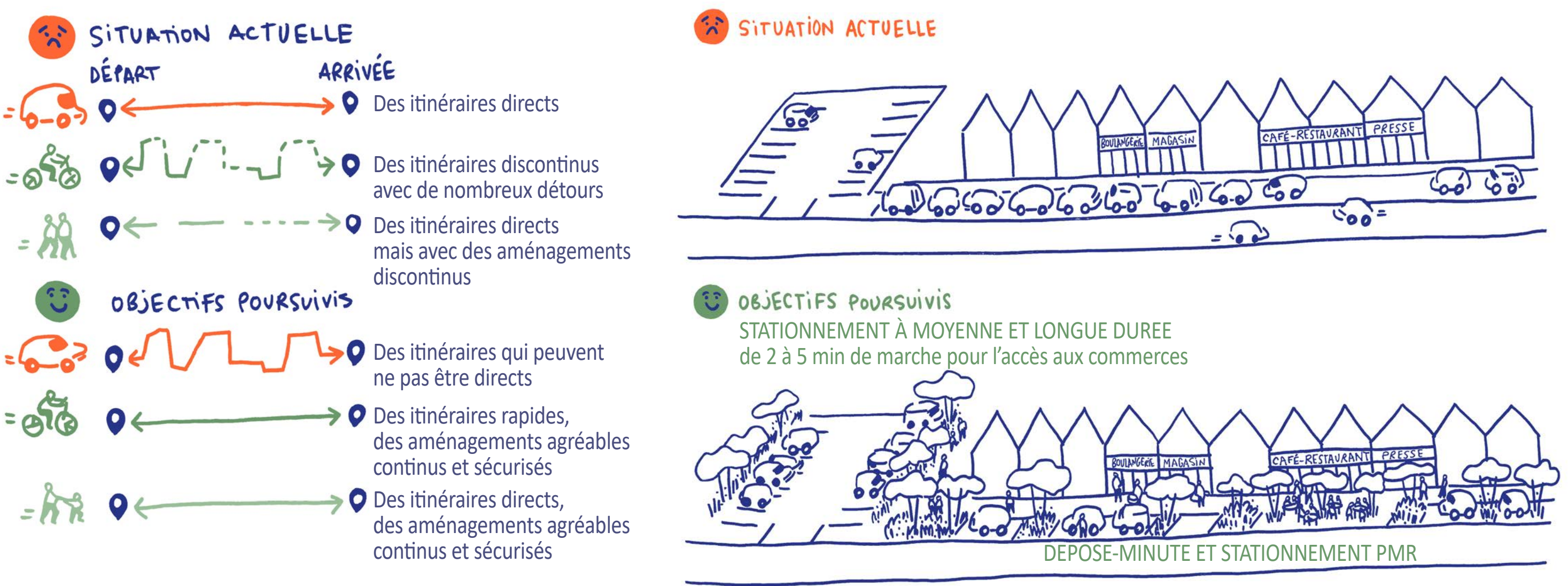
PHASE 4
RAPPORT FINAL

MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ

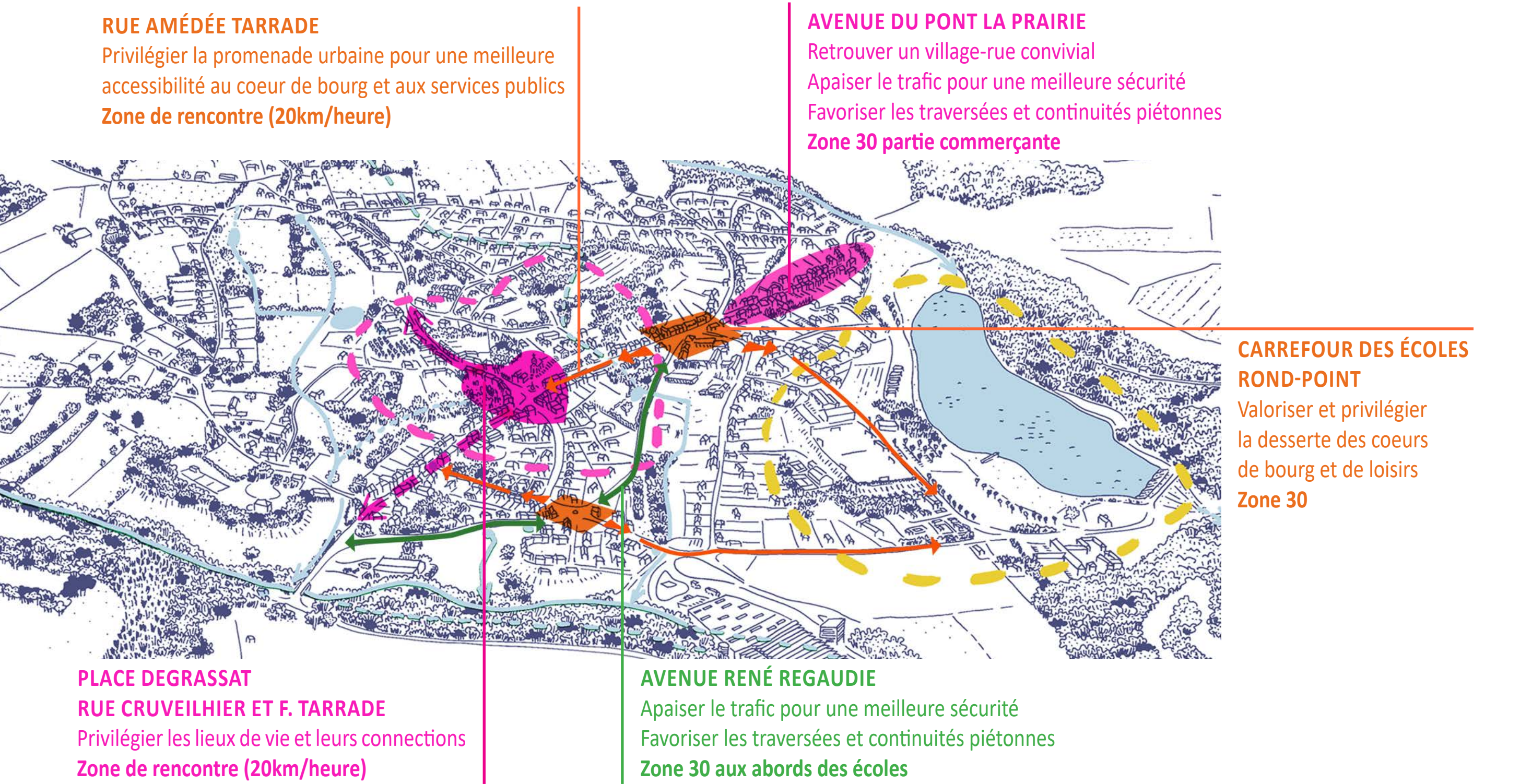
APAISER LA CIRCULATION AU PROFIT DES SERVICES, COMMERCES ET HABITANTS

- RETROUVER DES PROFILS DE RUES PLUTÔT QUE DES ROUTES DE CIRCULATION, RÉDUIRE LA LARGEUR DE LA VOIE SUIVANT LA RÉGLEMENTATION POUR REDONNER DE LA PLACE AUX PIÉTONS ET FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE.
- RETISSER DES LIENS ENTRE CENTRE-BOURG, LAC, PONT DE LA PRAIRIE ET NOYAUX HABITÉS EN RECONSTITUANT LA TRAME DES SENTES, PASSAGES ET RACCOURCIS ET INCITER LES USAGERS AUX DÉPLACEMENTS DOUX GRÂCE À DE NOUVEAUX PARCOURS.
- FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX POLARITÉS PAR L'APAISEMENT DE LA CIRCULATION SUR LA RD 15, LA FACILITATION DES TRAVERSÉES ET L'AMÉLIORATION DE LA SIGNALÉTIQUE LIÉE AUX PARCOURS FONCTIONNELS (LAC, CENTRE-BOURG, COMMERCES,...).
- RATIONALISER, ORGANISER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE STATIONNEMENT (AUTO, MOTO, VÉLO, MINUTE, RELAIS, PMR, RÉSIDENTIEL,...).

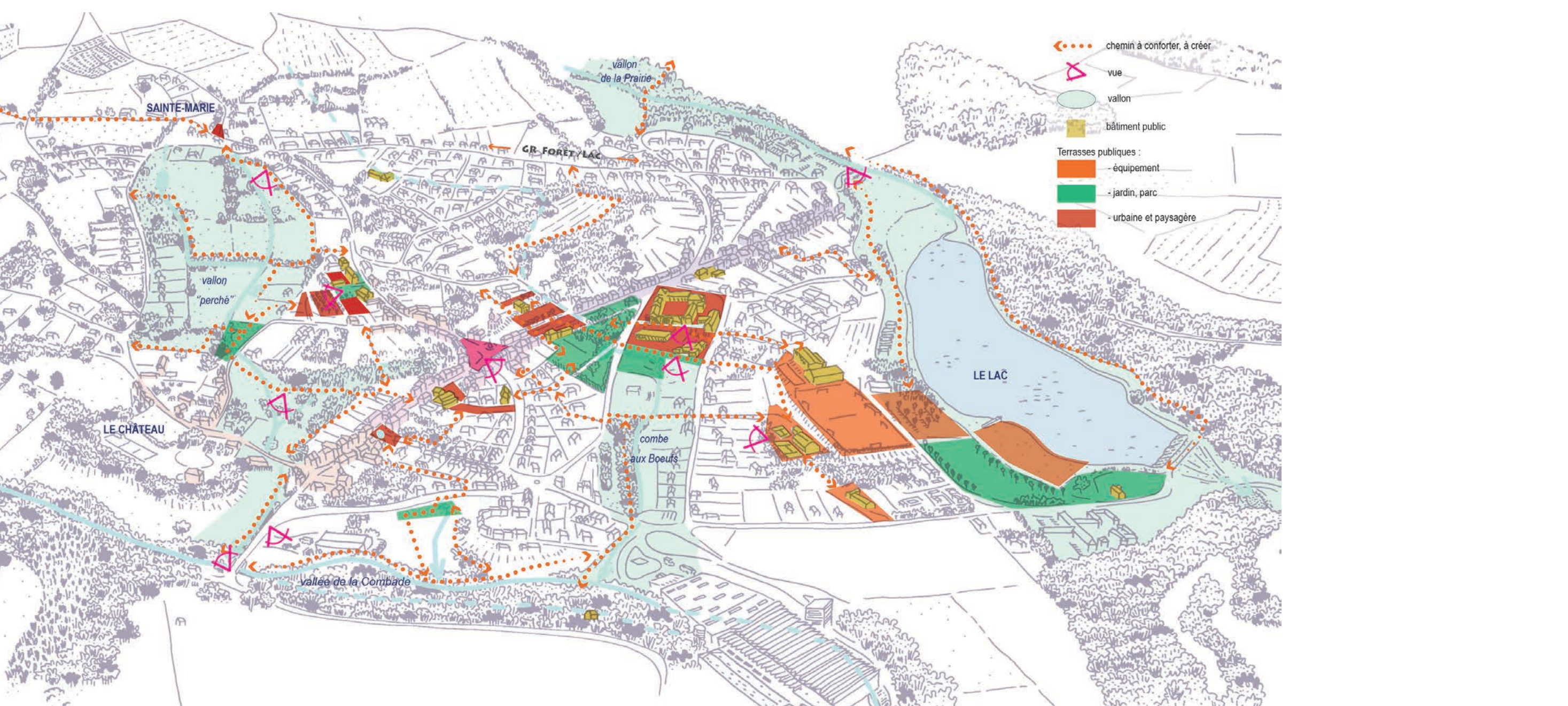
VERS UN CHANGEMENT DE PARADIGME



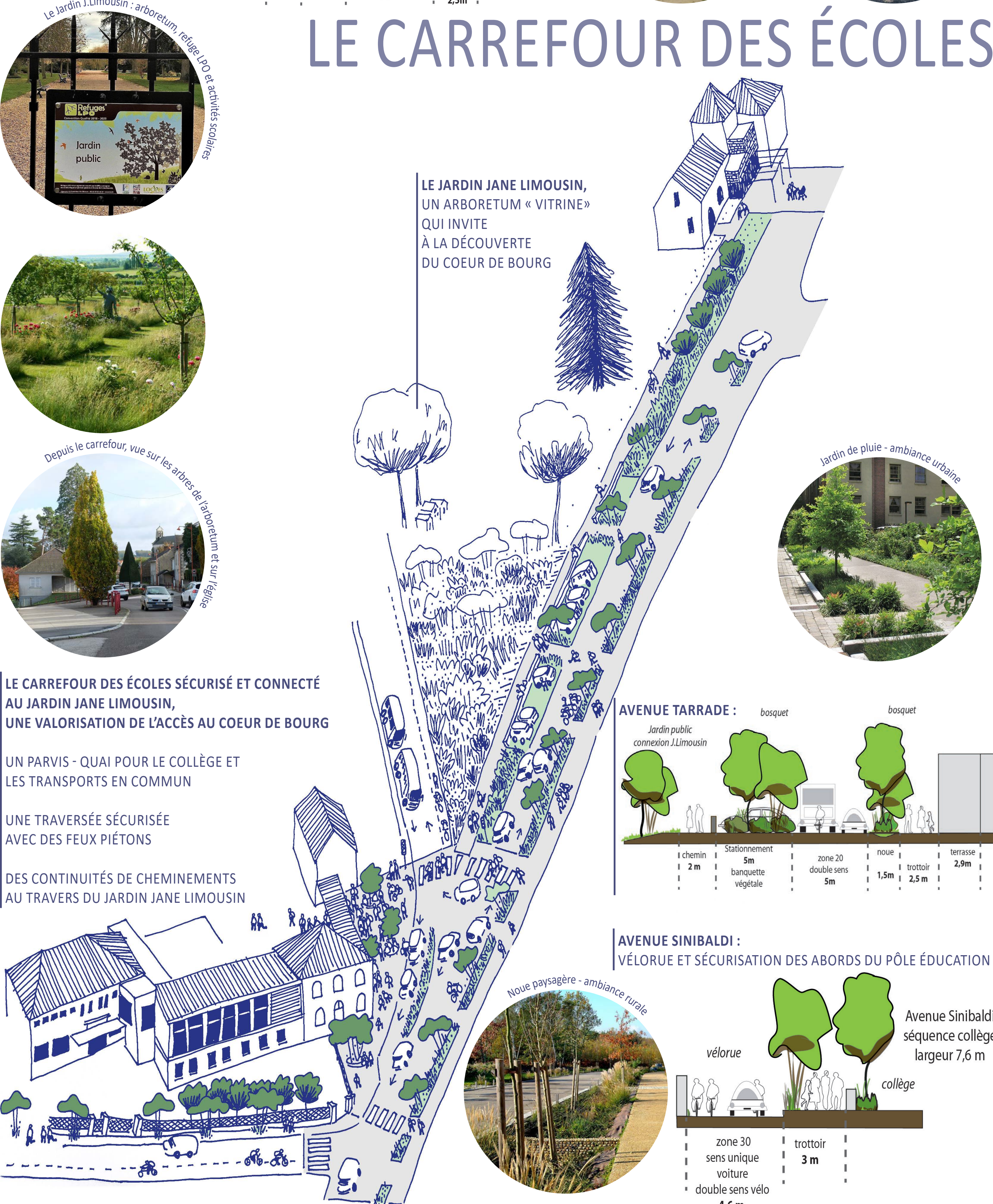
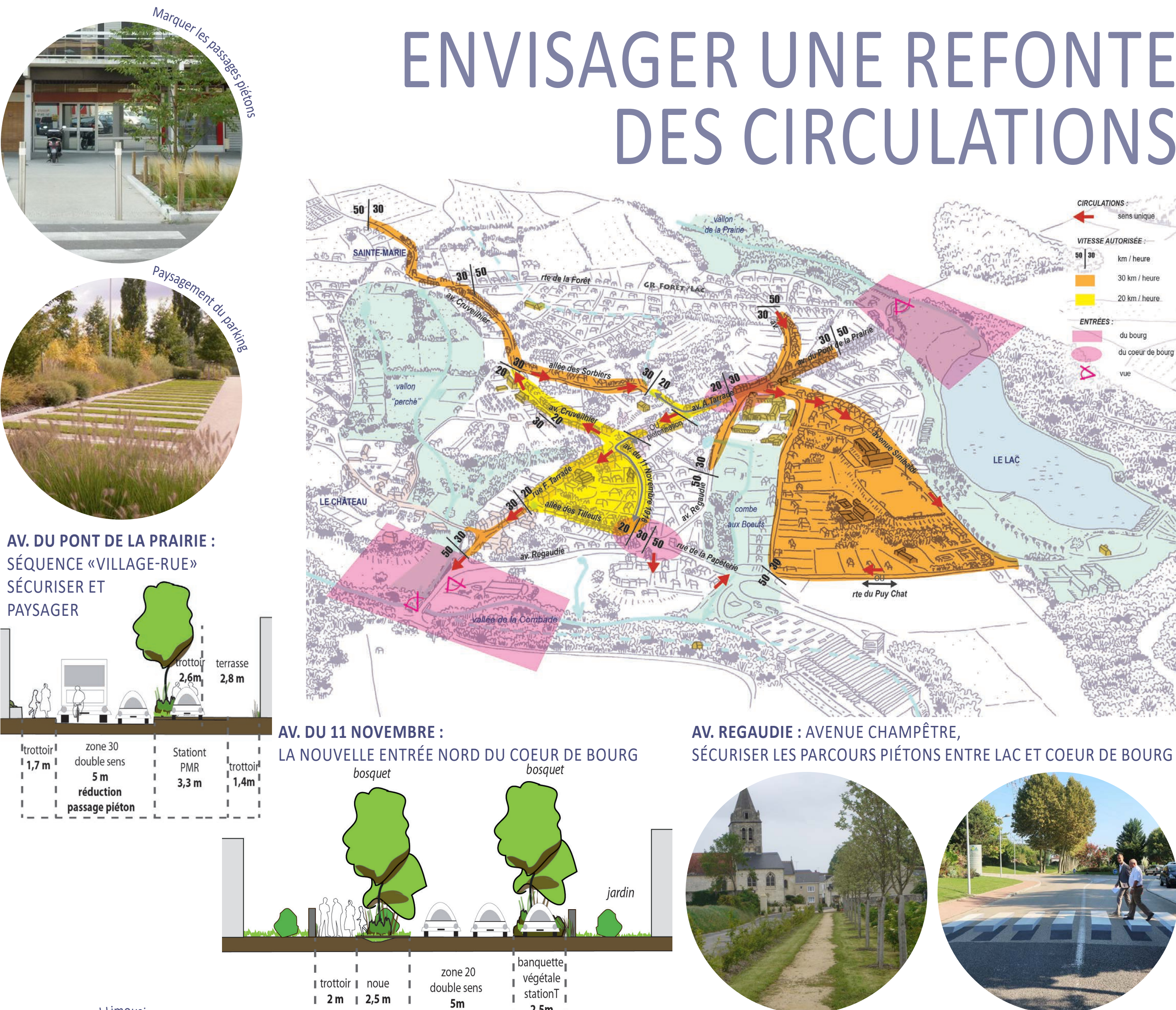
OFFRIR DES ZONES APAISÉES À LA VITESSE RÉGULÉE



ENVISAGER LA CRÉATION DE SENTES PIÉTONNES



ENVISAGER UNE REFORME DES CIRCULATIONS



Châteauneuf-la-forêt
esprit nature

DES PAYSAGES
paysage et urbanisme

ARBAN
SCIC

Sophie Bertrand
Architecture

VRD'eau
CONSEILS

fannie loget
ILLUSTRATION

RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Commune de Châteauneuf-la-forêt

PHASE 1
DIAGNOSTIC de ENJEUX

PHASE 2
SCÉNARIO

PHASE 3
SCHEMA D'AMENAGEMENT

PHASE 4
RAPPORT FINAL

LE CŒUR DE BOURG : LES TERRASSES TARRADE

ORIENTATIONS

- VALORISER LES TERRASSES HÉRITÉES DE L'HYGIÉNISME, ARTICULER LES 3 ESPACES PUBLICS, CONTEXTUALISER LES BÂTIMENTS PUBLICS.
- CONFORTER LA PLACE DEGRASSAT COMME PLACE VILLAGEOISE ET COMMERÇANTE.
- OFFRIR UN ÉCRIN À L'ÉGLISE EN VALORISANT SON RELIEF PAYSAGÉ, ESPACE DE RECUEILLEMENT ET ARTICULATION MAJEURE ENTRE LA PLACE DEGRASSAT ET LA PLACE DE LA MAIRIE.
- REDESSINER LA PLACE DE LA MAIRIE POUR ACCUEILLIR LES ÉVÈNEMENTIELS ET PRIVILÉGIER LES LIENS AVEC LE JARDIN JANE LIMOUSIN.

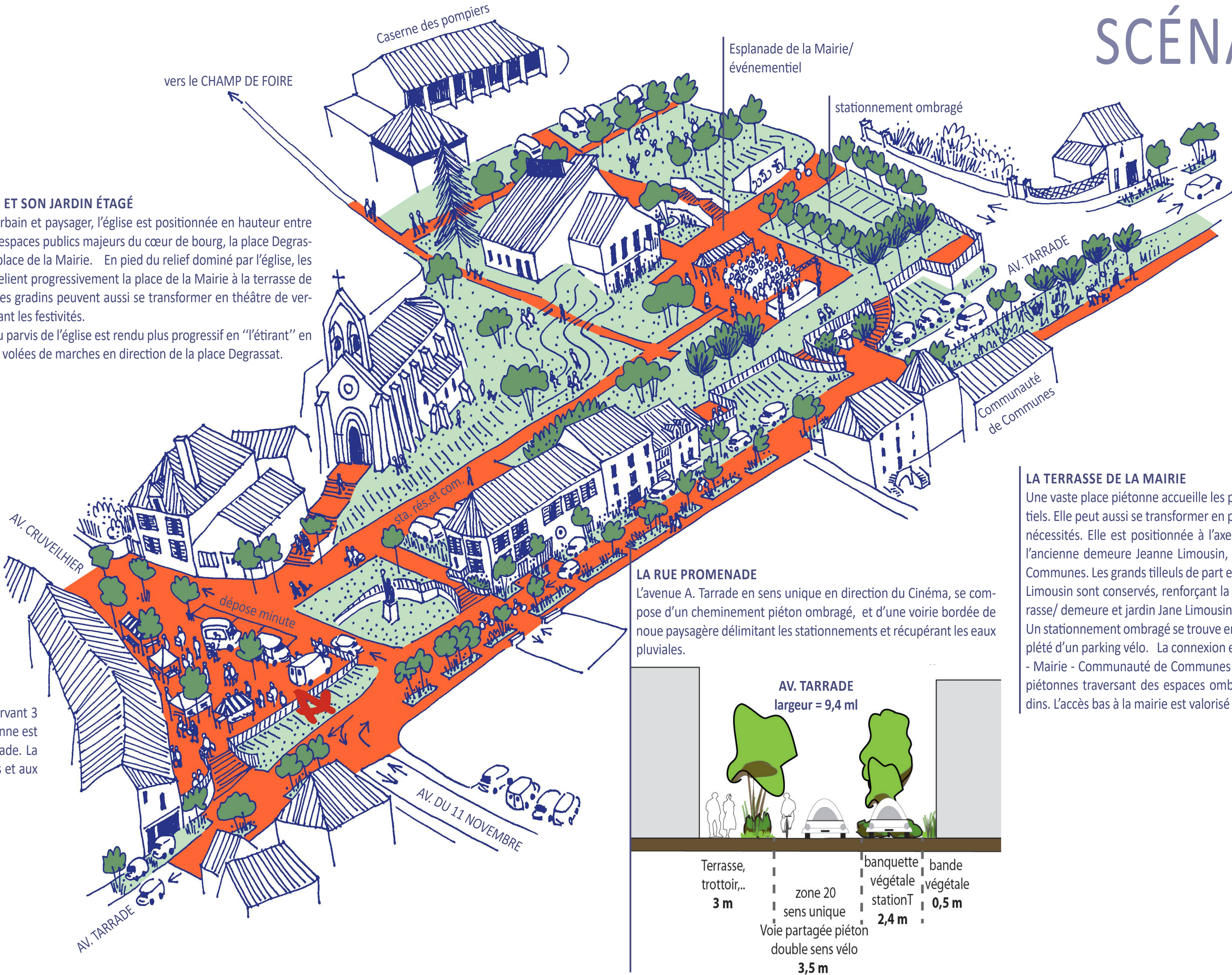
ET SI C'ÉTAIT... ?



LE MONUMENT AUX MORTS
Les abords paysagers du Monument sont agrandis en contre-haut par un espace enherbé, valorisant les vues vers l'église.

LA PLACE COMMERÇANTE DEGRASSAT
La voirie est réduite à 1 voie en sens unique montant, desservant 3 places en dépose-minute pour les commerces. La place piétonne est arborée et met en scène la vue vers le paysage de la Combade. La place agrandie apporte confort aux terrasses des commerces et aux exposants du marché.

L'ÉGLISE ET SON JARDIN ÉTAGÉ
Repère urbain et paysager, l'église est positionnée en hauteur entre les deux espaces publics majeurs du cœur de bourg, la place Degrassat et la place de la Mairie. En pied du relief dominé par l'église, les gradins relient progressivement la place de la Mairie à la terrasse de l'église. Les gradins peuvent aussi se transformer en théâtre de verdure durant les festivités. L'accès au parvis de l'église est rendu plus progressif en "létirant" en plusieurs volées de marches en direction de la place Degrassat.



SCÉNARIO 1

LA TERRASSE DE LA MAIRIE
Une vaste place piétonne accueille les promeneurs et les événements. Elle peut aussi se transformer en parking temporaire au gré des nécessités. Elle est positionnée à l'axe du grand escalier menant à l'ancienne demeure Jeanne Limousin, siège de la Communauté de Communes. Les grands tilleuls de part et d'autre de l'axe Mairie/ Jane Limousin sont conservés, renforçant la perception de la relation terrasse/ demeure et jardin Jane Limousin. Un stationnement ombragé se trouve en entrant sur la terrasse, complété d'un parking vélo. La connexion entre les 3 terrasses Pompiers - Mairie - Communauté de Communes s'opère par des promenades piétonnes traversant des espaces ombragés aux ambiances de jardins. L'accès bas à la mairie est valorisé par un jardin d'accueil.

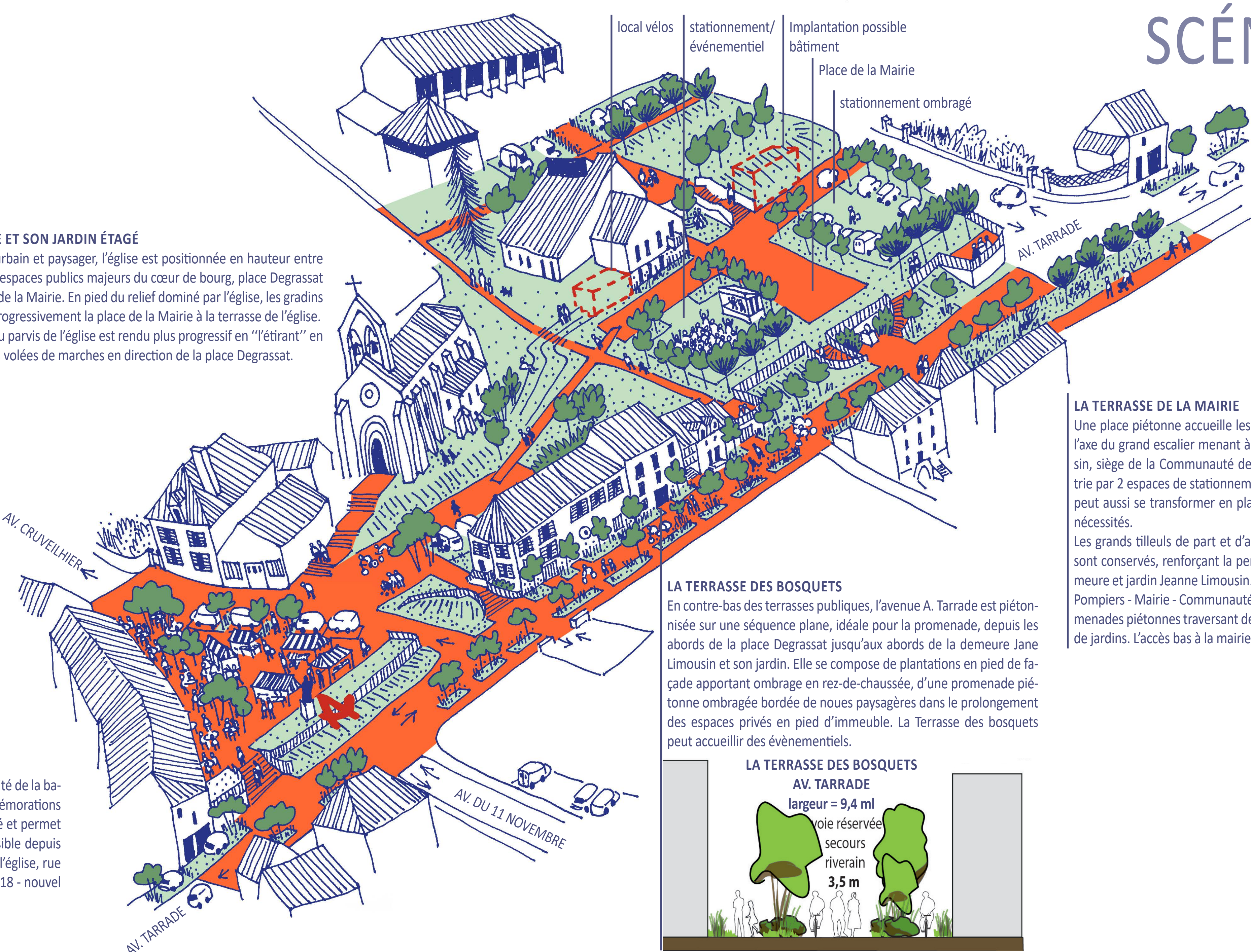
ET SI C'ÉTAIT... ?



LA PLACE COMMERÇANTE
La voirie est déplacée vers le sud pour agrandir la place piétonne. La voie est en sens unique montant, desservant 4 places en dépose-minute pour les commerces. La place piétonne est arborée et met en scène la vue vers le paysage de la Combade. La place agrandie apporte confort aux terrasses des commerces et aux exposants du marché. Une bande végétale à l'arrière de la balustrade fait écho à la terrasse de la Mairie.

LE MONUMENT AUX MORTS
Le monument est déplacé sur la place piétonne, à proximité de la balustrade, et orienté vers le sud pour permettre aux commémorations d'avoir lieu en place Degrassat. Il se positionne sur le côté et permet la vue vers la Combade. Le monument aux morts est visible depuis les espaces publics suivants : place Degrassat, abords de l'église, rue promenade, et en arrivant par la rue du 11 novembre 1918 - nouvel accès privilégié au bourg.

L'ÉGLISE ET SON JARDIN ÉTAGÉ
Repère urbain et paysager, l'église est positionnée en hauteur entre les deux espaces publics majeurs du cœur de bourg, place Degrassat et place de la Mairie. En pied du relief dominé par l'église, les gradins relient progressivement la place de la Mairie à la terrasse de l'église. L'accès au parvis de l'église est rendu plus progressif en "létirant" en plusieurs volées de marches en direction de la place Degrassat.



SCÉNARIO 2

LA TERRASSE DE LA MAIRIE
Une place piétonne accueille les promeneurs. Elle est positionnée à l'axe du grand escalier menant à l'ancienne demeure Jeanne Limousin, siège de la Communauté de Communes, et encadrée en symétrie par 2 espaces de stationnement arborés. Le stationnement nord peut aussi se transformer en place piétonne temporaire au gré des nécessités. Les grands tilleuls de part et d'autre de l'axe Mairie/ Jane Limousin sont conservés, renforçant la perception de la relation terrasse/ demeure et jardin Jane Limousin. La connexion entre les 3 terrasses Pompiers - Mairie - Communauté de Communes s'opère par des promenades piétonnes traversant des espaces ombragés aux ambiances de jardins. L'accès bas à la mairie est valorisé par un jardin d'accueil.

LA TERRASSE DES BOSQUETS
En contre-bas des terrasses publiques, l'avenue A. Tarrade est piétonnisée sur une séquence plane, idéale pour la promenade, depuis les abords de la place Degrassat jusqu'aux abords de la demeure Jane Limousin et son jardin. Elle se compose de plantations en pied de façade apportant ombrage en rez-de-chaussée, d'une promenade piétonne ombragée bordée de noues paysagères dans le prolongement des espaces privés en pied d'immeuble. La Terrasse des bosquets peut accueillir des événementiels.

LA TERRASSE DES BOSQUETS
AV. TARRADE
largeur = 9,4 ml
voie réservée secours riverain
3,5 m



Châteauneuf-la-forêt
esprit nature

DES PAYSAGES

ARBAN
SCIC

Sophie Bertrand
Architecture

VRD'EAU
CONSEILS

fannie loget
ILLUSTRATION

RÉALISATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Commune de Châteauneuf-la-forêt

PHASE 1
DIAGNOSTIC de ENJEUX

PHASE 2
SCÉNARIO

PHASE 3
SCHEMA D'AMENAGEMENT

PHASE 4
RAPPORT FINAL

LA PLACE DU CHAMP DE FOIRE : LE JARDIN DES ASSOCIATIONS ORIENTATIONS

- OUVRIR LE CHAMP DE FOIRE SUR LA RUE CRUVEILHIER ET LE RELIER À LA MAISON DES ASSOCIATIONS.
- CONFORTER SA VOCATION PAR L'IMPLANTATION D'UNE HALLE 'ASSOCIATIVE'.
- METTRE EN VALEUR SON AMBIANCE CHAMPÊTRE ET SA VOCATION DE LOISIRS (PLACETTE "MUSETTE", JEUX POUR ENFANTS, POTAGER PERPÉTUEL,...).

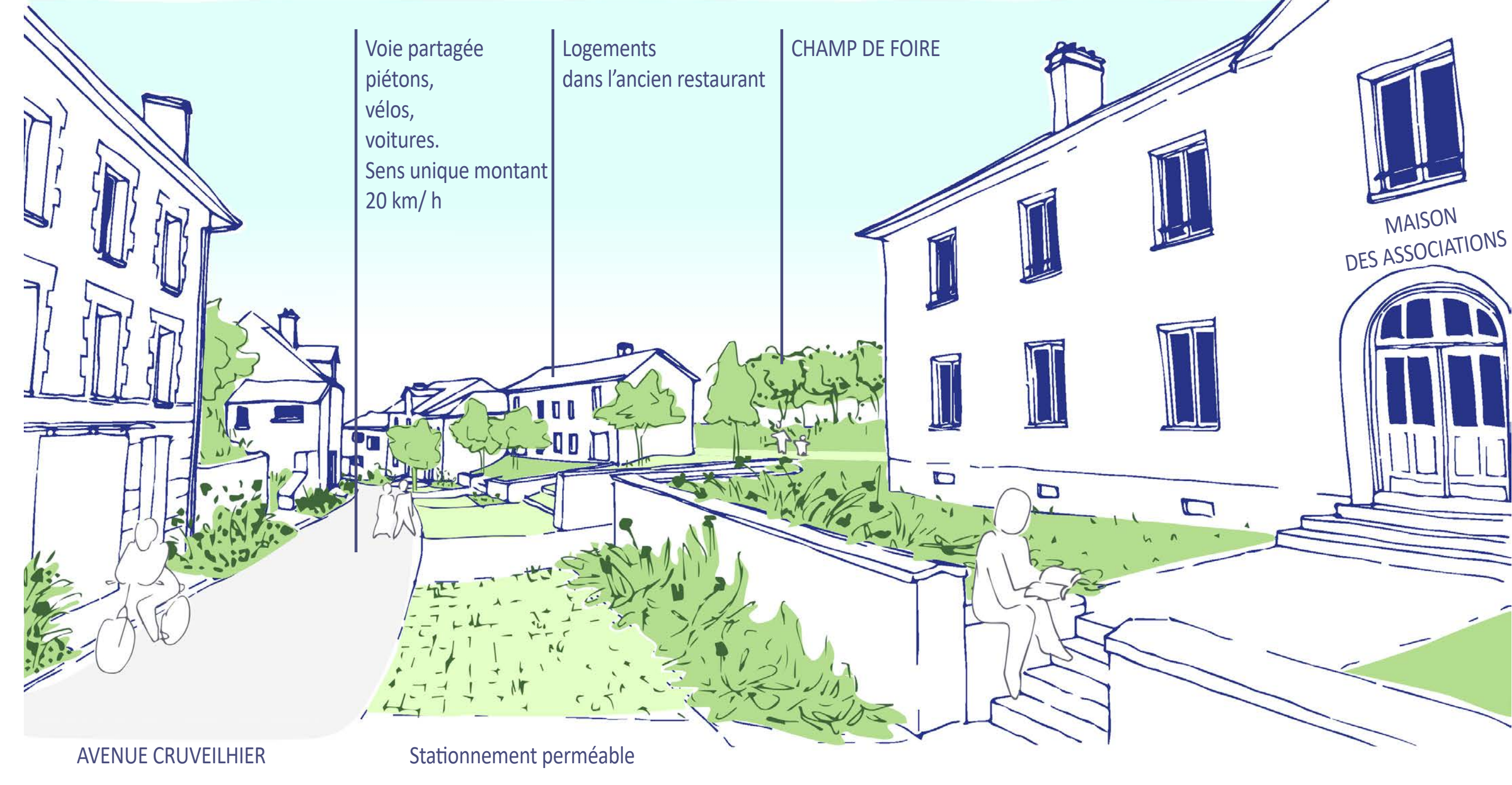
ET SI C'ÉTAIT... ?



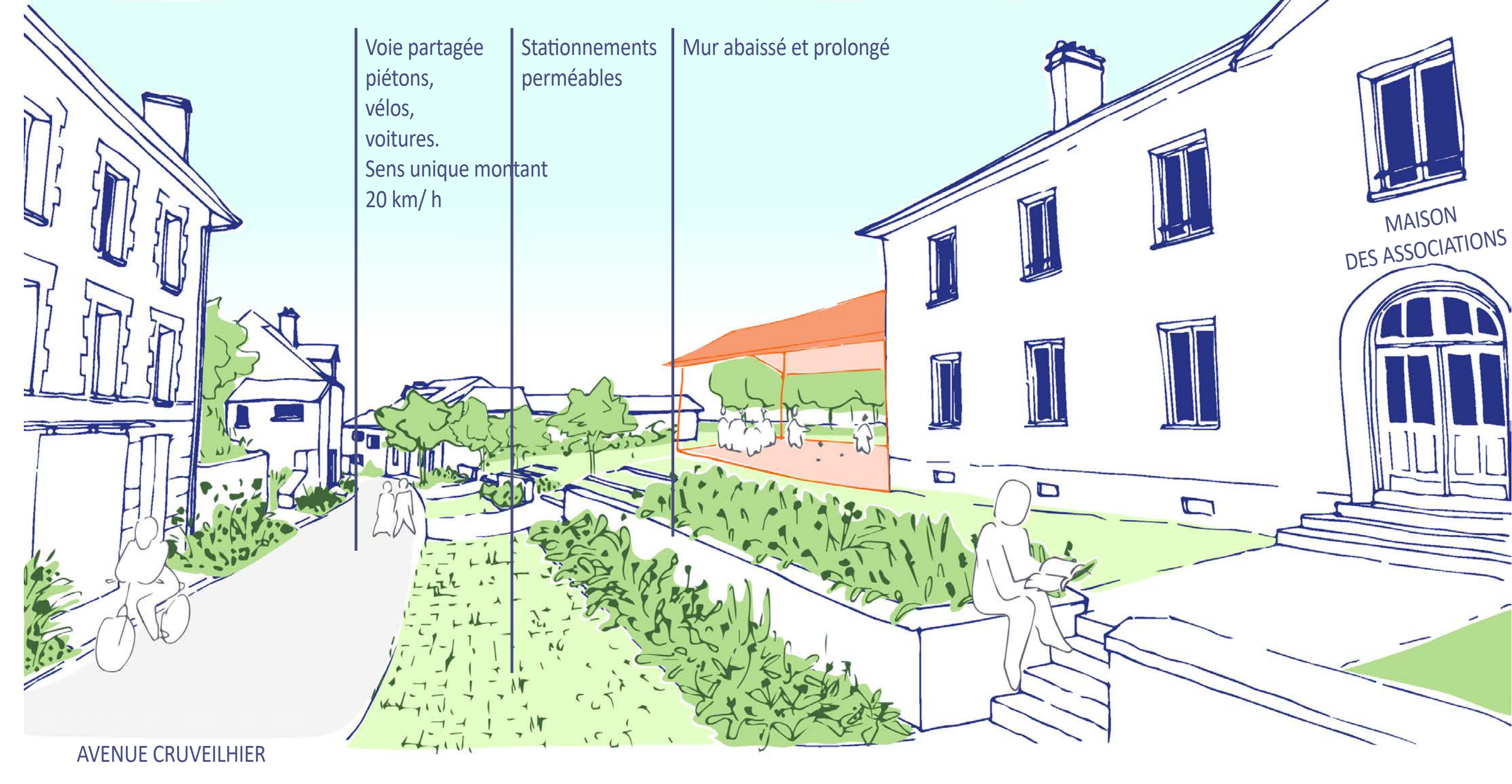
LE JARDIN DES ASSOCIATIONS ET LA HALLE EN BELVÈRE

- LE JARDIN DE LA RUE CRUVEILHIER**
- Création de l'ouverture depuis la rue Cruveilhier en démolissant la grange et la partie vétuste de l'ancien hôtel.
 - Aménagement de logements dans le bâti conservé.
 - Construction d'une halle associative entre la Maison des Associations et la Pesée. Halle avec vue vers le vallon "perché".
 - Stationnement de proximité rue Cruveilhier passée à sens unique.
 - Stationnement PMR dans la cour et accessible par l'impasse.
- LE CHAMP DE FOIRE ET SES JARDINS**
- Stationnement sur le Champ de Foire en partie haute et basse, sous les arbres existants.
 - Aménagement du parvis de la Halle associative, avec vue vers le vallon "perché".
 - Aménagement de jardins en terrasses entre Halle, Pesée et accès au vallon.
 - Valorisation du lavoir et de la fontaine par la création d'un jardin d'ombre et de fraîcheur.

SCÉNARIO 1



SCÉNARIO 2



PLACE DU COLISÉE : UN PARVIS CONVIVIAL



ORIENTATIONS

- RENFORCER LE PÔLE CULTUREL.
- AU CARREFOUR DES CHEMINS ENTRE COEUR DE BOURG ET COMBADE
 - Signaler et mettre en valeur le pôle culturel Cinéma / Bibliothèque.
 - Offrir un parvis convivial au Cinéma et à la Bibliothèque, une place où s'attarder.
 - Mettre en valeur le Monuments aux Déportés et offrir de l'espace pour la commémoration.
 - Réserve foncière pour rejoindre l'allée des Tilleuls.
 - Passage respectueux des pratiques agricoles en direction du Champ de Foire.

